

<b>Animateur :</b>	M. Laurent Fouché
<b>Membres présents :</b>	Mme Véronique Autexier, Philippe Andrieux, M. Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Bruno Renon,
<b>Membre excusé :</b>	M. Philippe Brandy,
<b>Membre invité :</b>	M. Tom Mazeau (Chargé d'activités Administration et Communication)
<b>Membre absent :</b>	Néant
<b>Invité absent :</b>	Néant

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation du PV n°2 du 16/08/2023,
- Civilités,
- Agenda et information de l'Animateur

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Confection des calendriers (D1, D2, D3, D4, D5 et CR7)
- Système des « montées et descentes » saison 2023/2024
- Organisation des coupes départementales

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Etude des courriers reçus

### 4° Questions et informations diverses

## INTRODUCTION

**Accueil** : L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence

**Formalités** : La Commission entérine la validation du PV n°2 du 16/08/2023

### Informations de l'animateur

L'Animateur et les membres de la Commission souhaitent la bienvenue à Manuel Pinaud qui intègre la Commission au titre de la saison 2023/2024.

## SUJET(S) « POUR DECISION »

### 1° - Confection des calendriers au titre de la saison 2023/2024

Après exploitation des calendriers de la LFNA, des desideratas des clubs et dans un souci d'équité, tout en respectant au maximum les souhaits des clubs, ce qui engendre certaines difficultés, les membres de la Commission des compétitions séniors ont procédé à la confection des calendriers des compétitions « séniors ».

Les calendriers seront publiés sur le site du District entre le 28 août et le 04 septembre 2023, par le chargé d'activités Administration et Communication.

**Décision 01 : La Commission homologue la confection des calendriers**

### 2° - Elaboration du système des montées et des descentes au titre de la saison 2024/2025

Les membres de la Commission des compétitions « séniors » procèdent à l'élaboration du système des « montées » et des « descentes » à l'issue de la saison 2023/2024 pour application au titre de la saison 2024/2025.

Le système des « montées » et des « descentes » sera proposé au Comité de direction pour homologation.

En cas de descentes supplémentaires des championnats Nationaux vers les championnats Régionaux non prévues sur ce tableau, il sera procédé à des rétrogradations supplémentaires équivalentes dans chaque division.

1ère Division - 13 équipes (1 Poule de 13) - Saison 2023/2024								
Vient de R 3	0	1	2	3	4	5	6	7
Monte en R 3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Vient de 2 D	2	2	2	2	2	2	2	2
Descend en 2 D	1	2	3	4	5	6	7	8
Soit pour 2024/2025	12	12	12	12	12	12	12	12
2ème Division - 24 équipes (2 Poulés de 12) - Saison 2023/20234								
Vient de 1 D	1	2	3	4	5	6	7	8
Monte en 1 D	2	2	2	2	2	2	2	2
Vient de 3 D	4	4	4	4	4	4	4	4
Descend en 3 D	3	4	5	6	7	8	9	10
Soit pour 2024/2025	24	24	24	24	24	24	24	24
3ème Division - 48 équipes (4 Poulés de 12) - Saison 2023/2024								
Vient de 2 D	3	4	5	6	7	9	9	10
Monte en 2 D	4	4	4	4	4	4	4	4
Vient de 4 D	5	5	5	5	5	5	5	5
Descend en 4 D	4	5	6	7	8	9	10	11
Soit pour 2024/2025	48	48	48	48	48	48	48	48
4ème Division - 60 équipes (5 Poulés de 12) - Saison 2023/2024								
Vient de 3 D	4	5	6	7	8	9	10	11
Monte en 3 D	5	5	5	5	5	5	5	5
Vient de 5 D	32	32	32	32	32	32	32	32
Soit pour 2024/2025	91	92	93	94	95	96	97	98
NB EQUIPES	175	176	177	178	179	180	181	182

**Décision 02** : La Commission homologue le système des « montées » et des « descentes » qui sera proposé au Comité de Direction, pour validation, le lundi 04 septembre 2023.

### 3° - Organisation des coupes départementales

#### COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE MAURICE BRACHET

**67 engagés**

30 septembre - 01 octobre 2023	1 <sup>er</sup> tour	4	Matchs avec	8	Équipes				
25 - 26 novembre 2023	2 <sup>ème</sup> tour	31	Matchs avec	62	Équipes	dont	58	Exempts	B
06 - 07 janvier 2024	3 <sup>ème</sup> tour	16	Matchs avec	32	Équipes		1	Exempt	A
24 - 25 février 2024	1/8 <sup>ème</sup> Finale	8	Matchs avec	16	Équipes				
30 - 31 mars 2024	¼ de Finale	4	Matchs avec	8	Équipes				
20 - 21 avril 2024	½ finale	2	Matchs avec	4	Équipes				
01 juin 2024	Finale	1	Match avec	2	Équipes				

**1<sup>er</sup> tour** : FC Aubeterre, JS Basseau 2, US Chateauneuf, FC Confolens 2, JS Garat, AMS Soyaux 2, FC Rouillac, CA St Même les Carrières.

**Exempts B** : US Abzac, Angoulême St Martin US, US Anais, AS Aigre, Alliance Foot 3 B 2, CS Angoulême Leroy 2, AS Bel-Air, US Bouex, AS Brie, FC Brigueuil, FC Chabanais, ES Champniers 2, AS Chazelles, AS Claix/Blanzac, UA Cognac 2, US Chasseneuil, FCCL 2, ES Elan Charentais, ENT Foot 16, ES Fléac, FC Fontafie, FC Genac Marcillac Gourville, LA Genté, AC Gond-Pontouvre, JS Grande-Champagne, FC Haute-Charente, FCC Isle d'Espagnac, Jarnac Sports 2, ES Javrezac, CO La Couronne, FC La Roche Rivières 2, US Lessac, CR Mansle, AS Merpins 2, AS Mons, USA Montbron, ES Montignac, AMJ Montmoreau, ET.S Mornac, SC Mouthiers, ES Nercillac/Réparsac, FC Nersac, GSF Portugais, AMS Puymoyen 2, FC Roullet, OFC Ruelle, JS Sireuil 2, FC St Fraigne, FC St Hilaire de Barbezieux, CS St Michel, Stade Ruffec 2, AL St Brice, ENT St Séverin/Pallaud, AMS St Yrieix 2, FC Sud-Charente, UAS Verdille, ASFC Vindelle 2, AS Voeuil et Giget.

**Exempt A** : ES Linars

## COUPE DU DISTRICT – CREDIT AGRICOLE – TROPHÉE JACKY DEBRIS

**31 engagés**

06 - 07 janvier 2024	1 <sup>er</sup> tour	15	Matchs avec	30	Équipes				
24 - 25 février 2024	1/8 <sup>ème</sup> Finale	8	Matchs avec	16	Équipes	dont	1	Exempt	A
30 - 31 mars 2024	¼ de Finale	4	Matchs avec	8	Équipes				
20 - 21 avril 2024	½ finale	2	Matchs avec	4	Équipes				
01 juin 2024	Finale	1	Match avec	2	Équipes				

**1<sup>er</sup> tour** : SC Agris, ES Ars, ASCMA, Atlético de Bellevigne, ENT Berneuil/Salles, US Champagne-Mouton, CS Chassors, SL Châteaubernard, AS Condéon Reignac, OF Courbillac, US Etagnac, LSC Feuillade, Fontenille FC, AL Guimps, CO Luxé, AS Mosnac, AS Salles d'Angle, ASC Saulgond, St Aulais Challignac, FC St Amand de Boixe, CS St Angeau, SC St Claud, FC St Cybardeaux, FC St Germain de Montbron, St Maurice Manot, Taizé Aizie Les Adjots, US Taponnat, AS Vars, AS Villebois Haute Boême, EFC Villefagnan.

**Exempt A** : FC Crouin

## COUPE DES RESERVES - CREDIT AGRICOLE – TROPHEE PIERRE LABONNE

**57 engagés**

25 - 26 novembre 2023	1 <sup>er</sup> tour	25	Matchs avec	50	Équipes				
06 - 07 janvier 2024	2 <sup>ème</sup> tour	16	Matchs avec	32	Équipes	dont	7	Exempts	A
24 - 25 février 2024	1/8 <sup>ème</sup> Finale	8	Matchs avec	16	Équipes				
30 - 31 mars 2024	¼ de Finale	4	Matchs avec	8	Équipes				
20 - 21 avril 2024	½ finale	2	Matchs avec	4	Équipes				
01 juin 2024	Finale	1	Match avec	2	Équipes				

**1<sup>er</sup> tour** : Angoulême St Martin 2, SC Agris 2, AS Aigre 3, US Anais 2, FC Aubeterre 2, JS Basseau 3, AS Bel-Air 2, US Bouex 2, AS Brie 3, FC Brigueuil 2, FC Chabanais 2, FCCL 3, AS Chazelles 2, AS Claix/Blanzac 2, FC Confolens 3, ENT Foot 16 2, ES Fléac 2, FC Fontafie 2, JS Garat 2, FC Genac/Marcillac/Gourville 2, LA Genté 2, AC Gond-Pontouvre 2, JS Grande Champagne 2, FC Haute Charente 2, ES Javrezac 2, FC La Roche-Rivières 3, CO La Couronne 2, US Lessac 2, ES Linars 3, USA Montbron 3, ES Montignac 2, AMJ Montmoreau 2, ES Mornac 3, ES Nercillac/Réparsac 2, FC Nersac 2, GSF Portugais 3, AS Puymoyen 3, FC Rouillet 3, FC Rouillac 2, AS Salles d'Angle 2, FC St Fraigne 2, FC St Hilaire de Barbezieux 2, CS St Michel 3, ENT St Séverin Palluau 3, FC Sud Charente 2, JS Sireuil 3, US Taponnat 2, Taizé Aizie les Adjots 2, UAS Verdille 3, AS Voeuil et Giget 2

**Exempts A** : Alliance Foot 3 B 3, ES Champniers 3, US Chasseneuil 3, ES Elan Charentais 2, FCC Isle d'Espagnac 2, CR Mansle 2, AL St Brice 3

## SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

**4° - Néant**

## QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

**5° - Etude des courriers reçus**

- Néant

## RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 25/08/2023

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre	
-	PV n°2 du 16/08/2023	<b>Validé</b>	-	-	
1	Confection des calendriers journaliers (D1 à D5 et CR7)	<b>Validé</b>	Laurent Fouché	Immédiat	
2	Elaboration du système des « montées et des descentes »	<b>Validé</b>	Laurent Fouché	Immédiat	
3	Organisation des Coupes départementales	<b>Validé</b>	Laurent Fouché	Immédiat	

La prochaine réunion est fixée au mercredi 06 septembre 2023 à 17h15.

-----  
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h30.  
-----

L'animateur  
Laurent Fouché



Le Secrétaire de séance  
Bruno Renon

